



Déclaration Cpe Snes Fsu CAPA hors classe du 25 juin 2020

C'est malheureux et regrettable mais nous siégeons pour la dernière fois en CAPA; car la loi modifiant le statut général de la Fonction Publique a eu pour conséquence de supprimer le paritarisme alors qu'il concrétise la démocratie sociale.

Evidement, nous continuerons à défendre et informer les collègues de leurs droits et à les inciter si besoin à formuler des recours, en les accompagnant.

La crise sanitaire que nous vivons montre l'importance du service public et la nécessité de créations de postes et de revalorisations salariales. Pour le SNES FSU il faut des moyens supplémentaires en CPE et AED , dans le cadre d'un plan de relance pour la rentrée 2020.

Aujourd'hui, nous examinons l'avancement à la hors classe . Nous constatons avec satisfaction que la hors classe est désormais une perspective ouverte à tous les CPE; une carrière parcourue en deux grades garantis, à de rares exceptions. Il reste regrettable que cela ne soit pas le cas de tous les collègues au dixième échelon, ayant une grande ancienneté, ~~ce~~ que le contingent soit seulement de 17.

Le SNES FSU demande un engagement sur le cadre budgétaire pour une véritable revalorisation de tous les personnels : l'accélération des débuts de carrière, l'aménagement des fins de carrières avec allègement du temps de service et l'accès à la classe exceptionnelle pour tous avant le départ à la retraite.

Les élu-e-s CPE du SNES/SNUEP-FSU en CAPA des CPE de l'académie de Nice.

Brigitte Levy Gaël Becette Anne Monnet Carole Bertino